

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Gabriel-de-Rimouski tenue le 3 novembre 2014 à 20 heures à la salle 3 du centre polyvalent, sous la présidence de monsieur Georges Deschênes, maire

PRÉSENCES

Monsieur Sylvain Deschênes, conseiller
Madame Chantal Proulx, conseillère (abs)
Monsieur Stéphane Deschênes, conseiller
Monsieur Fernand Gauthier, conseiller
Monsieur Rejean Geneau, conseiller
Monsieur Guildo Castonguay, conseiller (20H05)

Formant quorum sous la présidence du maire.

Monsieur Martin Normand, directeur général, est présent.

1. Mot de bienvenue et Moment de recueillement

2. Lecture de l'ordre du jour

3 ADMINISTRATION

3.1. Adoption du procès-verbal du 6 octobre 2014

14-11-193

Proposé par Sylvain Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal du 6 octobre 2014.

3.2. Adoption des comptes à payer

14-11-194

Proposé par Fernand Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la liste des comptes à payer tel que présentée aux membres du conseil municipal par le directeur général qui se résume comme ceci :

Chèques numéros # 19209 à 19265	155 511.90\$
Prélèvements no 1347 à 1361	16 157.66\$
Rémunération élus oct(en date du 18/10)	1 786.04\$
Rémunération employés (du 21/09 au 18/10)	11 835.93\$
Rémunération pompiers (du 21/09 au 18/10)	1 550.68\$
Total	186 842.21\$

3.3 États financiers et état comparatif au 31 octobre 2014

14-11-195

Proposé par Réjean Geneau et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter les états financiers et l'état comparatif au 31 octobre 2014.

3.4 Dépôt du rapport du maire

14-11-196

Monsieur le maire fait lecture de son rapport sur la situation financière de la municipalité, ce rapport sera publié à l'intérieur du journal « Brin de nouvelles » du mois de novembre 2014, ce dernier inclut les contrats de 25 000.\$ et plus accordés tout au cours de l'année.

3.5 Avis de motion/règlement sur la taxation 2015

14-11-197

Avis de motion est dûment donné par Sylvain Deschênes qu'à une prochaine séance un règlement ayant pour objet d'établir le budget de l'année 2015 et du programme triennal en immobilisations, fixer le taux de taxe foncière, les taux de

taxes spéciales, les taux de taxes d'aqueduc et d'égout, d'ordures ménagères et d'établir le taux d'intérêts sera adopté.

3.6 Virements budgétaires

14-11-198

Proposé par Guido Castonguay et résolu à l'unanimité des conseillers d'effectuer les virements budgétaires suivants :

De :	Vers :	Montant
02 22000 310 Frais déplacement	02 22000 649 Pièces et accessoires	2300\$
02 22000 454 Formation et perf.	02 22000 649 Pièces et accessoires	3700\$

3.7 Modification du règlement 252-14/rénovation du centre polyvalent

14-11-199

Proposé par Stéphane Deschênes et résolu à la majorité des conseillers de modifier l'article 6 du règlement d'emprunt 252-14 pour ce qui suit :

ARTICLE 6. Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement et notamment, la contribution de Développement Économique Canada au montant de 100 000\$ en vertu de l'Initiative d'investissement local (projet #400046816), selon l'Entente de contribution conclue avec l'Agence de développement économique du Canada, laquelle est jointe comme annexe au présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention, sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

Monsieur Sylvain Deschênes émet sa dissidence sur cette résolution.

3.8 Don de 50\$/Unité Domrémy-Moisson Mitis pour panier de Noël

14-11-200

Proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers de faire un don de 50\$ à l'Unité Domrémy-Moisson Mitis pour un panier de Noël.

3.9 Comité de développement/appui financier et acceptation du plan d'action 2014

14-11-201

Proposé par Sylvain Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le plan d'action 2014 du Groupe Promotion tel que présenté et de verser un montant de 500 \$ qui leur permettra d'obtenir la subvention annuelle de 1 000 \$ du C.L.D. dans le cadre du fond d'intervention en milieu rural pour la réalisation de projets. (02 62100 345).

4. SÉCURITÉ PUBLIQUE

4.1 Achat incendie/ cylindres pour appareils respiratoires

14-11-202

Proposé par Fernand Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers d'acheter 8 cylindres pour appareils respiratoires afin de faire le remplacement des cylindres désuet et non-conformes. Le paiement de cet achat d'environ 9 600\$ se fera à même le budget SSISOM #02 22000 649

- 14-11-203 **4.2 Avis d'intention du non-renouvellement de l'entente SSISOM**
- Proposé par Réjean Geneau et résolu à la majorité des conseillers d'aviser les Municipalités de St-Charles, Les Hauteurs et St-Donat que la Municipalité de St-Gabriel ne renouvellera pas l'entente relative à l'organisation d'un service de la protection des incendies (SSISOM) dont la date de renouvellement prévu est le 6 avril 2016.
- Monsieur Stéphane Deschênes enregistre sa dissidence sur cette résolution.
- 14-11-204 **4.3 Avis de motion/règlement d'emprunt pour l'achat d'un camion citerne**
- Sylvain Deschênes donne avis de motion en vue d'adopter un règlement d'emprunt pour l'achat d'un camion citerne pour la municipalité de St-Gabriel-de-Rimouski.
- 5. TRAVAUX PUBLIQUES**
- 14-11-205 **5.1 Factures Constructions Jalbert et Pelletier**
- Proposé par Sylvain Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers de payer les factures de Constructions Jalbert et Pelletier # 18700, #18708, #18710, au montant de 11 279.05\$, 10 387.99\$, 10 594.95\$ taxes incluses pour des travaux de voirie.
- 14-11-206 **5.2 Affectation des surplus/Scrapper du Western/6500\$**
- Proposé par Fernand Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers d'acheter un nouveau scrapper pour le camion Western au montant de 6 500\$ avant les taxes. La dépense sera affectée au surplus généraux accumulés.
- 6. URBANISME**
Aucun point
- 7 LOISIRS ET CULTURE**
- 14-11-207 **7.1 Demande de Permis de réunion / Chevalier de Colomb/28 fév. 2015**
- Proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser les Chevaliers de Colomb à faire une demande de permis de réunion pour leur activité le 28 février 2015.
- 14-11-208 **7.2 Permis de réunion/Municipalité St-Gabriel/29 novembre**
- Proposé par Fernand Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la municipalité à faire une demande de permis de réunion pour son activité du 29 novembre 2014.
- 8. RAPPORT DES ÉLUS**
- 9. PÉRIODE DE QUESTIONS ET AFFAIRES NOUVELLES**
- 14-11-209 **9.1 Appui au CLD de la Mitis**
- Considérant** l'importance du développement économique local pour assurer la prospérité de toutes les régions du Québec;
- Considérant** que le CLD est au cœur du développement économique local depuis 1998 et qu'il assume un rôle majeur et indispensable au développement de notre MRC et de nos municipalités;

Considérant que le gouvernement du Québec, dans le Pacte fiscal transitoire 2015, entend couper le budget annuel accordé au développement économique local de 55 % (de 72 M\$ à 32 M\$);

Considérant que le gouvernement du Québec, dans le Pacte fiscal transitoire 2015, entend interdire aux MRC de transférer l'exercice de leur compétence en développement économique local à leur CLD;

Considérant que ces décisions auront un impact négatif sur le développement économique de notre territoire et sur la qualité des services aux entrepreneurs de notre région;

Considérant que notre MRC et nos municipalités n'ont pas été consultées par leurs associations municipales, ni approuvé le projet de Pacte fiscal transitoire 2015;

En conséquence, il est proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de St-Gabriel-de-Rimouski :

Dénonce l'intention du gouvernement du Québec de sabrer dans le financement du développement économique local;

Dénonce l'intention du gouvernement du Québec d'interdire aux MRC de confier l'exercice de leur compétence en développement économique local à leur CLD;

Réaffirme le rôle du CLD comme partenaire et acteur clé en matière de développement économique local;

Appuie le maintien du financement du développement économique local et la possibilité de confier l'exercice de cette compétence au CLD afin de préserver l'expertise et les services de qualités qui sont offerts aux entrepreneurs par des équipes compétentes et dévouées à leur milieu.

9.2 Demandes de citoyens

14-11-210

Proposé par Guildo Castonguay et résolu à l'unanimité des conseillers que toute demande faite par les citoyens qui concernent les travaux publics devront dorénavant être par écrit.

9.3 Fermeture des affaires nouvelles et de la période de questions

14-11-211

Proposé par Fernand Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à la fermeture des affaires nouvelles.

10. LEVÉE DE LA SÉANCE

14-11-212

Proposé par Réjean Geneau et résolu à l'unanimité des conseillers qu'à 21:15 la séance soit levée.

Je, Georges Deschênes, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions, qu'il contient au sens de l'article 142 du Code municipal.

Georges Deschênes, Maire

Georges Deschênes
Maire

Martin Normand
Directeur général